

ECOLE « La petite trousse » de SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF
CONSEIL D'ECOLE N° 1 - Lundi 12 octobre 2020 - 19h -

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff

Parents : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Carrie Johanne, M. Level Kévin, Mme Lorton Angélique, Mme Stevens Coline

Mairies : M. Chanut, Mme Corre, M. Bert et Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme André pour la mairie de Châteauneuf, Mme Nevers pour la mairie de Tancon, Mme Dessertine pour la mairie de Saint-Edmond

DDEN : Mme Tarje

Excusés : M. Lachal, Mme Bourrat, Mme Bert, Mme Berthier (maître E), Mme Lacarelle Elodie

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Pires De Sa

RESULTAT DES ELECTIONS

72 votants sur 108 inscrits; 2 bulletins nuls ; Taux de participation : 65 %

Titulaires : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Carrie Johanne, M. Level Kévin, Mme Lorton Angélique

Suppléants : Mme Lacarelle Elodie, Mme Stevens Coline

Remerciements aux parents candidats qui sont venus faire la mise sous enveloppe.

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), la DDESEN (Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale : Mme Villiers Claire), les membres du RASED (Mme Berthier Aurore), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Rappel : le conseil n'est pas une séance ouverte au public

Fréquence : 3 par an + sur demande des directeurs, du maire ou de la moitié des membres

Rôle : Voter le règlement intérieur lors 1^{er} conseil d'école

Consulter les personnes présentes pour qu'elles donnent leur avis sur les points qui sont à l'ordre du jour

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement intérieur dont deux points ont été modifiés par rapport à celui de l'année dernière :

Le nettoyage des locaux se fait 4 fois par semaine pour l'école élémentaire.

A 12h et à 16h30, les enseignants descendent les enfants sur le parking des p'tits loups.

Après lecture, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Mme Giraud rappelle que lors du 2^{ème} ou 3^{ème} conseil d'école, il faudra se positionner sur la reconduction ou non de la dérogation accordant la répartition des 24h d'école sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi.

PRESENTATION DE L'ECOLE

Total : 71 élèves (54 familles), effectifs en baisse par rapport à l'année précédente.

14 en CM1-CM2 (7+7) / 17 en CE1-CE2 (8+9) / 17 en MS-CP (10+7) / 23 en TPS-PS-MS-GS (3+11+9)

3 nouveaux élèves de TPS devraient intégrer l'école en janvier.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est amorcée et les données envoyées sont les suivantes : prévisions de 80 élèves.

Pour la rentrée 2021, 5 élèves de Tancon réintégreront leur village en GS, 7 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 18 nouvelles inscriptions, ce qui porterait l'effectif de la rentrée 2021 à 80 élèves.

Mais il faudra être vigilant car les effectifs actuels sont en-dessous de ceux attendus pour 4 classes (80 élèves) et il est clair que la tendance n'est plus au maintien des écoles rurales.

Mme Giraud rappelle qu'une fermeture de classe impliquerait de répartir les élèves en 3 classes au lieu de 4 ce qui aurait comme conséquences des effectifs beaucoup plus chargés et plus de niveaux dans chaque classe.

Autre point : la réorganisation des postes d'ATSEM à l'école avec le départ de Françoise et l'arrivée de Katia.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2020

Solde au 31 août 2020 : 1 782,04 € (pour rappel solde de 1 614,10 € au 31 août 2019)

L'école a organisé 1 manifestation : vente « Fleurs et nature » qui a engendré un bénéfice de 915,60 €, 260 € de dons des familles en début d'année (au lieu de 480 € l'année précédente).

Les dépenses de la coopérative sont les suivantes : affiliation (175€), matériel (400 €), école et cinéma (370€), rencontres sportives (110€), abonnements (120€).

Les P'tits loups avaient été sollicités l'année scolaire dernière pour le voyage des CE-CM et la sortie des maternelles-CP qui ont été annulés.

La municipalité de Saint-Maurice les Châteauneuf devait également financer du bus du voyage scolaire (650 €) et celui de la sortie maternelle à hauteur de 50 % (165 €).

La municipalité de Saint-Edmond subventionne habituellement le voyage scolaire à hauteur de 20€ par enfant domicilié à St-Edmond.

Mme Giraud remercie également Les familles rurales pour leur don de 800€ au moment de Noël qui sert à acheter les cadeaux de classe de Noël.

Organisation de 2 manifestations pour cette année scolaire : vente « Chocolats du coeur », photos de classe avec portraits.

Mme Giraud précise que cette année chaque classe maternelle aura droit à un transport culturel offert par la communauté de communes.

Les classes maternelles devaient bénéficier d'un spectacle offert par la communauté de communes : celui a été annulé à cause du contexte sanitaire.

PROJET D'ECOLE ET LABELLISATION E3D

Rappel des 4 axes du projet d'école 2018-2022 « Communication »

Objectif : aider l'enfant à mieux communiquer en améliorant sa communication verbale, non verbale, et écrite

Différentes actions :

Axe 1 : Faire vivre la BCD

Nous remercions Michèle Corre qui nous a confectionné des coussins. Nous manquons à ce jour de place pour ranger nos livres. Nous étudions l'achat de 2 bibliothèques.

Axe 2 : Participer aux rencontres sportives, aux projets de Colégram, organiser des sorties et

des voyages scolaires

Axe 3 : Le blog de l'école

Dans ce cadre-là, Mme Giraud annonce que la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf a déposé un dossier pour obtenir une subvention de l'état de l'ordre de 50 % pour l'achat d'un 3^{ème} VPI (vidéo projecteur interactif) qui serait installé dans la classe des CP. La décision devrait être rendue en novembre.

Les parents ne peuvent plus s'abonner à la newsletter et ne reçoivent plus de notifications lorsqu'on met un nouvel article. Mme Giraud a fait une demande à l'assistance pour avoir une solution à ce dysfonctionnement.

Axe 4 : Relaxation et développement du contrôle inhibiteur.

Axe travaillé quotidiennement en classe ou en APC.

Labellisation E3D :

La démarche E3D (E3D = École en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux HYPERLINK "https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article567" objectifs de développement durable , dans le mode de fonctionnement de l'établissement et à travers les enseignements délivrés.

L'école étant vigilante au respect de l'environnement (tri des déchets, compost, récupérateur d'eau, jardin, hôtel à insectes...), elle a naturellement été labellisée E3D en juillet 2020.

On espère que les élèves qui sont au cœur de cette démarche sauront transmettre et réinvestir leurs connaissances sur les enjeux du développement durable.

Dans ce cadre, la classe des CM est inscrite au projet « La biodiversité en jeux » : il s'agit de créer des jeux en ligne sur le thème de la biodiversité.

PROJETS DES CLASSES

Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Exercice d'évacuation incendie effectué le 22 septembre 2020 : évacuation des locaux en 2 min 05, exercice très satisfaisant.

Exercice « attentat-intrusion » de confinement réalisé le 02 octobre 2020 : exercice satisfaisant si ce n'est l'impossibilité de verrouiller les portes des lieux de confinement, temps de confinement de 10 min pour les maternelles et 15 min pour les élémentaires.

1 autre exercice d'évacuation incendie sera réalisé en cours d'année, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite.

Le contexte sanitaire ne permet pas pour l'instant la tenue des projets suivants : participation à la commémoration du 11 novembre, rencontres sportives, spectacle pour les maternelles-CP
Malgré tout des projets vivent à l'école :

Anniversaires : ils sont fêtés en commun les derniers vendredis de chaque mois.

Animations de la médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles : l'animatrice se déplacera dans nos classes, nous ne nous rendrons pas à la médiathèque.

Nettoyons la nature (19,2 kgs de déchets récoltés).

Ecole et cinéma : visionnage du premier film au mois de novembre. Les films visionnés sont préparés en amont en classe et exploités au retour.

Fête de Noël : vendredi 18 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)

Fête de carnaval : vendredi 5 février (cuisine, défilé, rencontre à définir...)

Jardin : entretien quotidien du jardin les après-midis par 4 élèves d'une classe.

Sorties autour du thème de l'année « Cirque et nature » :

TPS-PS-MS-GS-CP : animations cirque avec la compagnie Tempo

CE1-CE2-CM1-CM2 : voyage de 3 jours avec nuitées sur le thème du cirque et de la nature programmé du 31 mars au 2 avril au centre du Croux à St-Léger-sous-Beuvray vers Autun

BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX

Budget municipal annuel papèterie et librairie de 3 500 € : achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs, des manuels, du matériel de papèterie pour les 4 classes.

Pour la rentrée 2021 : Mme Giraud questionne la mairie sur le budget pour la rentrée 2021. M. Chanut répond que le budget n'est pas encore voté, il pourra donc préciser le budget alloué à l'école lors du prochain conseil d'école mais il précise que celui-ci sera au minimum de 3 500 €.

Les enseignants souhaiteraient avoir une avance sur le budget pour pouvoir commander dès janvier si besoin, tout en restant dans le budget alloué : M. Chanut est d'accord.

Mme Giraud rappelle que la mairie a déposé un dossier de subvention pour l'appel à projet numérique 2020 et a fait la demande d'un 3^{ème} vidéoprojecteur interactif. Mme Giraud remercie la mairie pour cette démarche-là.

Travaux dans l'école :

La classe des CM a été entièrement repeinte durant l'été. Mme Giraud remercie la mairie car la classe commençait à bien se dégrader. M. Chanut annonce que durant l'été prochain, ce sera la classe des CE qui sera à son tour repeinte.

QUESTIONS DIVERSES

- Les dates des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont fixées : lundi 01 février et lundi 14 mai 2021 à 19h.
- Les parents demandent si une aide aux devoirs peut être mise en place sur le temps de la garderie. M. Chanut répond que si des parents bénévoles et qualifiés sont d'accord pour encadrer ce temps, il pourra aborder cela en conseil municipal mais il faudra s'assurer de la compétence des encadrants.
Dans un premier temps, il est décidé qu'une salle de travail sera ouverte : les enfants souhaitant faire leurs devoirs pourront s'y rendre mais les enfants devront travailler en autonomie sans l'aide d'un adulte.
- Les parents demandent si un W.C. isolé des autres en maternelle serait possible car certains enfants craignent le manque d'intimité. L'ensemble du conseil d'école approuve cette demande. M. Chanut propose de monter une cloison et de mettre un rideau afin d'isoler un WC. Cette solution est satisfaisante. Les travaux devraient être faits dès les vacances de la Toussaint.
- Des parents questionnent sur l'obligation du port du masque dans un périmètre de 50 mètres autour de l'école. Mme Giraud précise que la réponse relève de la municipalité puisqu'on est sur la voie publique. M. Chanut rappelle qu'en effet, l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 oblige le port du masque aux alentours de l'école. Mme Giraud suggère de faire passer un mot aux parents afin que tout le monde ait connaissance de cet arrêté préfectoral.
- M. Bert demande si les problèmes d'ordinateurs de la classe des CE ont été résolus. Mme Giraud répond que justement, la mairie a commandé la venue de l'informaticien et que celui-ci passe demain dans l'école.

La séance est levée à 20h35.

La présidente de séance S. Giraud



La secrétaire de séance A. Pires De Sa

